

LE SMIREC RECRUTE UN(E) TECHNICIEN(-NE) D'EXPLOITATION Grade Technicien Territorial

Contexte et enjeux

Le Syndicat Mixte des Réseaux d'Energie Calorifique assure la gestion du service public de chauffage urbain et de froid sur les territoires de La Courneuve, Saint-Denis, Stains, Pierrefitte, L'Ile-Saint-Denis et Aubervilliers. Sont également adhérents du Syndicat les offices d'habitation Plaine Commune Habitat et de Seine-Saint-Denis Habitat.

Le Syndicat :

- Exploite en régie deux réseaux de chaleur géothermique à La Courneuve réalisés en 1982 et 1983 alimentant 7100 équivalents logements. Chaque réseau est constitué d'une centrale géothermique et d'une chaufferie centrale au gaz, et sur le réseau sud d'une centrale de cogénération depuis 1999.
- Gère depuis 2013 une délégation de service public renouvelée en mai 2014 pour la fourniture de chaleur à 40 000 équivalents logements au 2^e réseau de chaleur d'Ile de France. Créé en 1957 et alimenté à hauteur de 58% par des énergies renouvelables (biomasse), celui-ci s'étend sur les territoires de Saint-Denis, Stains, Pierrefitte et L'Ile-Saint-Denis. Dans le cadre de la DSP, une nouvelle centrale bois de 26 MW a été mise en service en 2016.

Missions

Directement rattaché (e) au Directeur Technique de l'Etablissement, il/elle sera responsable, sur le réseau de chaleur de La Courneuve, du respect du suivi des dispositions contractuelles et réglementaires des prestataires du Syndicat (travaux) mais aussi plus largement des obligations résultant des ouvrages de l'Etablissement.

Il/elle disposera des compétences et des moyens en personnel de la structure (comptable, assistant) mais et d'organismes externes (bureaux de contrôle, maîtres d'œuvre...).

A ce titre les tâches comportent principalement, en lien avec la responsable d'exploitation qui coordonne ses activités :

- le contrôle de l'exploitation des installations de production et distribution par les prestataires (qualité du service au titre de la conduite, de l'entretien et la maintenance, du respect des contrôles réglementaires, des performances, etc...)
- suivi quotidien des conditions de fonctionnement du réseau grâce à un système centralisé de télésurveillance
- la gestion des interventions d'autres concessionnaires à proximité des ouvrages du Syndicat (réponse aux DT/DICT/ATU)

Les tâches annexes pouvant lui être confiées sont les suivantes :

- la gestion des travaux de gros entretien et renouvellement, mais aussi de l'ensemble des obligations non incluses dans les marchés de prestations de type continues ou récurrentes.
- la participation à la rédaction de programmes de travaux (relevés sur site, proposition d'amélioration)
- l'aide à la production des documents réglementaires à l'attention des administrations et divers organismes (DRIEE pour la centrale de cogénération et les sites géothermiques,

- services préfectoraux pour les installations classées, etc...) par l'accompagnement sur site pour des visites et la participation à des essais.
- le suivi d'indicateurs de performances et de gestion technique à établir en lien avec le service technique
 - gestion des documents sur site et au Syndicat en application des prescriptions réglementaires (arrêtés d'exploitation)
 - gestion des D.O.E. et documentaire pour les opérations dont il/elle assure le suivi
 - prescriptions et contrôle du respect des obligations par les prestataires du Syndicat

Par ailleurs il/elle contribue aux réflexions et études sur :

- l'amélioration et à la modernisation des ouvrages
- l'optimisation de l'exploitation dans un contexte de systèmes multi-énergies et multi-sites
- le développement du réseau de chaleur.

Relations fonctionnelles

- Avec les usagers
- Avec les services techniques de la Ville de La Courneuve et des organismes de logements sociaux
- Avec les prestataires du SMIREC et les autres concessionnaires de la Ville

Conditions d'exercice

- Déplacements à prévoir sur le territoire du SMIREC (permis B)
- Sujétions horaires ponctuelles
- Astreinte téléphonique

Compétences et connaissances requises

- Planification et conduite de la maintenance préventive/curative et du gros entretien renouvellement dans les réseaux de chaleur
- Conduite de chantier de chauffage urbain
- Techniques de génie thermique et climatique
- Géothermie et pompe à chaleur
- Suivi des dépenses

Qualités requises

- Autonomie dans l'organisation
- Force de proposition
- Bon relationnel
- Rigueur

Qualifications

- Formation technique liée à la thermique et l'énergie de type BTS ou DUT

Moyens techniques

- Véhicule de service
- Poste informatique et logiciels
- Téléphone portable

Date de prise de fonction

- Novembre 2020

Poste ouvert au grade de technicien territorial de la Fonction Publique Territoriale ou CDD de 3 ans

Rémunération statutaire, régime indemnitaire, titres restaurant

Candidature (lettre de motivation et CV) à adresser à : syndicat.mixte@smirec.fr